

Maître Philippe CORNET

Avocat au Barreau de Marseille

45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.15.76.90 - Mail : contentieux@cornet-lebrun.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT de type F3

situé au deuxième étage du Bâtiment B portant le numéro 9 (**lot 116**)

et **D'UN APPARTEMENT de type F3**

situé au deuxième étage du Bâtiment B portant le numéro 12 (**lot 119**)

d'une superficie totale loi Carrez de 128,95 m²,

UNE CAVE située au sous-sol du Bâtiment B

portant le numéro 9 (**lot 73**)

et **UNE CAVE** située au sous-sol du bâtiment B

portant le numéro 12 (**lot 76**),

Dépendant d'un ensemble immobilier

situé Résidence LE CHLORIS, 13 boulevard du Redon,

13009 MARSEILLE, cadastré Quartier Cabot 847 E 61.

MISE A PRIX : 37 000 EUROS

(Trente-sept mille euros)

Visite le Jeudi 26 Septembre 2024 de 9 h 30 à 10 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,

situé 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, salle n°8.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier dénommé Résidence Le Chloris, sis 13 boulevard du Redon, 13009 MARSEILLE, Quartier Cabot lieudit «23 bd du Redon» figurant au cadastre de ladite commune, section 847 E n° plan 61, pour une contenance de 01 ha 23 a 07 ca.

LE LOT NUMERO CENT SEIZE (N° 116) :

Un appartement situé au deuxième étage du Bâtiment B, portant le numéro 9, de type F3, comprenant une

salle de séjour, deux chambres, une cuisine, un hall, salle de bains, water-closet, dégagement et rangement,

Avec les 71/ 10 000° indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO CENT DIX-NEUF (N° 119) :

Un appartement situé au deuxième étage du bâtiment B, portant le numéro 12, de type F3, comprenant une salle de séjour, deux chambres, une cuisine, un hall, salle de bains, water-closet, dégagement et

rangement,

Avec les 64/10 000° indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO SOIXANTE-TREIZE (N° 73) :

Une cave située au sous-sol du Bâtiment B, portant le numéro 9, sur le plan des caves,

Avec les 4/ 10 000° indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO SOIXANTE-SEIZE (N° 76) :

Une cave située au sous-sol du bâtiment B, portant le numéro 12, sur le plan des caves,

Avec les 4/10 000° indivis des parties communes générales.

Les biens sont plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif de Maître Stéphane FORNELLI, Commissaire de Justice associée au sein de la SCP MASCRET-FORNELLI-VERSINI, en date du 30 janvier 2024 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes de ce P.V descriptif, il apparaît que **les lots 116 et 119** sont attenants et communicants et **ne formerait qu'un seul et même appartement** et que les lieux semblent inoccupés.

Les deux appartements ont été mesurés pour une superficie totale de 128,95 m² au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 30 janvier 2024 par Monsieur NASRATY annexé au cahier des conditions de vente.

Le syndic de la copropriété est la société COULANGE IMMOBILIER dont le cabinet est sis 4 Place Léopold Baverel, 13008 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DE :

Le **Syndicat des Copropriétaires de la**

Résidence Le Chloris, sis 13 boulevard du Redon 13009 MARSEILLE, représenté par son syndic en exercice, **COULANGE IMMOBILIER**, SAS au capital de 7 622 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° 343 048 039, dont le siège social est 4 place Léopold Baverel, 13008 MARSEILLE agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE – tél. : 04.91.15.76.90 – mail : **contentieux@cornet-lebrun.com**

Le dossier est consultable sur le site

www.mascaron-avocats.com

- Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 12 août 2024

Philippe CORNET